

**Projet pédagogique
Accueil Collectif de Mineurs
Elémentaire
2014-2018**



**COMMUNE DE BUBRY
POLE ENFANCE JEUNESSE
RUE DES ECOLIERS
02.97.27.58.02
06.70.27.23.41
animateur56310@hotmail.fr**

Introduction

Un accueil de mineurs est une collectivité. Au-delà de l'aspect pratique de l'accueil collectif, nous pensons que cette structure peut être un plus dans l'éducation, dans le développement de la personne, en particulier sur le plan social. Cependant, l'accueil en collectivité ne peut répondre à cet objectif que s'il prend en compte l'individu dans toutes ses dimensions, y compris dans son caractère d'unicité.

En sociologie, pour les adultes, on parle de temps libre pour le loisir et de temps contraint pour le travail. On ne pense que très peu à en faire autant pour les enfants.

Nous voulons proposer un accueil qui soit vraiment de "loisirs", c'est à dire où l'enfant pourrait retrouver :

- Le plaisir de vivre,
- Le plaisir de faire ou ne pas faire telle ou telle activité parce qu'il en a décidé ainsi,
- Le plaisir de vivre ses projets et non pas exclusivement ceux que l'adulte a décidé bons pour lui,
- Le plaisir de disposer de son corps selon ses possibilités, ses envies et non pas parce que "les savoirs" de tel ou tel adulte disent que c'est l'heure de ...et l'âge de ...

L'ORGANISATION DES ADULTES ET DES ENFANTS :

L'accueil est assuré par :

- Une directrice , animatrice principale cadre B, titulaire du BAFD
- Des animateurs titulaires du BAFA
- Des agents territoriaux municipaux
- Des stagiaires en formation pratique BAFA
- Un cuisinier pour les repas
- Des agents d'entretien pour les locaux
- Des agents du service technique pour la maintenance et le transport

Pour les adultes, connaître chaque enfant dont il a la charge doit être un objectif.

Pour les enfants, deux groupes existent :

→ Un groupe 6- 8 ans

→ Un groupe 9-12 ans : ce groupe permet aux enfants de 9 ans de commencer à intégrer les activités ados et aux plus vieux de pouvoir être au centre le matin y prendre leur repas et avoir des activités ados l'après midi. Ce groupe passerelle est essentiel au bon déroulement de l'intégration dans le groupe ados par la suite et permet aux enfants et aux parents d'être rassuré quand à l'encadrement de leurs enfants.

ORGANISATION D'UNE JOURNEE TYPE AU CENTRE ELEMENTAIRE :

Pendant les vacances :

7h30-10h00 : accueil échelonné
ateliers en accès libre: coin lecture, jouets, jeux
intérieurs/extérieurs, dessin, motricité, musique...

10h00 : début des activités libres en fonction du thème

12h00 : repas

13h00-14h30 : temps calme

13h30 : passage en activité ados jusqu' à 18h00

14h30-15h00 : début des activités organisées en fonction du thème

16h00 environ : goûter

17h00-18h30 : départ échelonné, ateliers libres.

Le mercredi :

12h00 : accueil et repas

13h00-14h30 : temps calme

14h30-15h00 : début des activités organisées en fonction du thème

16h00 environ : goûter

17h00-18h30 : départ échelonné, ateliers libres.

MODALITES D'ACCUEIL ET DE VIE :

L'accueil est implanté dans le Pôle Enfance Jeunesse situé Rue des écoliers, 56310 Bubry.

Le centre permet aux enfants de venir dès leur entrée en primaire soit à partir de leurs 6 ans. Ils intègrent le groupe des primaires, tout en sachant que si un enfant veut aller faire des activités avec les maternels, cela est possible puisque les deux accueils sont sur le même site. De plus, une passerelle est mise en place dans l'année des 10 ans, afin de faire le lien avec le local ados situé également dans le même bâtiment.

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h30 pendant les vacances et de 12h00 à 18h30 le mercredi.

Les locaux sont composés de 3 salles d'activités :

- une salle aménagée de manière à recevoir plusieurs espaces : motricité, jeux, lecture, dinette...
- une salle aménagée pour la sieste
- une salle pour les activités manuelles.

L'accueil dispose également de sanitaires adaptés à l'âge des enfants, d'une infirmerie et d'une cour extérieure.

Les enfants sont inscrits par leurs responsables légaux, au Pôle Enfance Jeunesse sur présentation du carnet de santé. Une fiche sanitaire de liaison individuelle est établie et renouvelable tous les ans. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles.

Les inscriptions se font à la journée, demi-journée ou demi-journée avec repas.

Sécurité / réglementation :

L'équipe devra respecter scrupuleusement la réglementation de la DDCS.

Les fiches sanitaires doivent être complètes à l'inscription.

L'équipe d'animation se doit de les vérifier et de les avoir obligatoirement à disposition lors de toutes sorties du Pôle.

L'autorisation de publication de l'image doit être également remplie, ainsi que le dossier administratif d'inscription.

OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE :

I / PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DE SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE

1/ Mise en place d'un cadre sécurisant et rassurant pour les enfants accueillis :

→ Réfléchir à l'espace, aux espaces, c'est prendre en compte cet élément comme déterminant dans le développement de l'individu.

Nous voulons :

- qu'ils permettent à l'enfant de se sentir bien,
- qu'ils lui offrent des repères indispensables pour sa sécurité et son développement autonome,
- qu'ils suscitent des envies, donc des activités facilitées par une accessibilité aux matériaux et matériels (rangements afin que chacun puisse se les approprier de façon autonome et en toute sécurité).
Ceci sera permis par du mobilier à la hauteur des enfants, aux couleurs et décorations gaies et attirantes.

La richesse du parc et ses aménagements permettront de créer et vivre de nouvelles activités et aventures.

→ Les actions à mettre en oeuvre sont les suivantes :

- Toujours compter et recompter son groupe d'enfants.
- Un adulte doit toujours être présent dans la cour et dans les pièces du centre avec les enfants.
- Avoir un comportement attentif, rassurant et sécurisant pour les enfants, signaler les comportements inquiétants (enfant agressif, triste, isolé, craintif...) et en parler en équipe.
- Utiliser du matériel adapté pour les activités (pas de cutter ni de ciseaux pointus!!!).
- Mettre le nombre maximum d'encadrants lors des sorties et activités à risque.
- Assurer une présence des animateurs lors des passages aux toilettes
- Faire prendre conscience à l'équipe des risques liés aux tous petits qui n'ont pas conscience du danger (leur apprendre à marcher deux par deux, les uns derrière les autres, traverser sur les passages piétons avec deux animateurs de chaque côté...).
- Penser à faire la liste de son groupe avant de sortir du Pôle, prendre les fiches sanitaires et un portable pour prévenir en cas d'urgence, afficher la fiche de sortie.
- Prendre et vérifier les trousse à pharmacie, eau, chapeaux, crème solaire.
- En cas d'accident : prévenir les secours, le centre, les parents.
- Penser à hydrater les enfants et les munir de chapeaux et crème solaire (cf plan canicule DDCS).
- Toujours disposer d'une liste d'enfants présents au centre.

2/ Le rôle de l'animateur dans sa relation avec l'enfant :

→ Accompagner, aider à faire grandir, rassurer (aider l'enfant à couper le cordon le moment de séparation avec sa mère) mais répondre aux besoins de câlins malgré tout.

→ Poser un cadre à l'enfant si besoin (l'isoler du groupe pour qu'il se calme en lui expliquant les raisons de la mise à l'écart, discuter avec l'enfant et le faire revenir dans le groupe lorsqu'il est prêt!)

→ Ne pas obliger l'enfant à faire une activité s'il ne veut pas, mais essayer d'en comprendre les raisons et susciter son envie d'y participer ; si rien n'est possible laisser l'enfant jouer à côté du groupe.

→ Avoir une démarche pédagogique adaptée à l'âge des enfants : expliquer avec des mots simples, les laisser faire seul, les aider si besoin, mais laisser au maximum le plaisir de découvrir et d'expérimenter par eux mêmes, peu importe le résultat, l'essentiel est ailleurs.

→ Se respecter mutuellement, se rendre disponible à tout moment.

→ Être à l'écoute et de bonne humeur.

→ Leur faire vivre un véritable moment de vacances.

→ Retransmettre aux familles le déroulement de la journée

→ Mettre en place un exercice d'évacuation d'urgence :

- mettre en place une information de l'équipe sur la démarche à suivre en cas d'incendie (alerte, évacuation, extincteurs, point de rassemblement, sortie de secours et registre de présence).
- tenir précisément le registre de présence des enfants et du personnel (afficher dans le bureau du directeur et dans l'accueil le registre des présents, désigner en cas d'évacuation rapide un guide fil, un serre fil et un responsable).

II/ PRENDRE EN COMPTE LE BESOIN D'AUTONOMIE :

1/Responsabiliser l'enfant :

→ Les actions à mettre en oeuvre sont les suivantes :

- Au moment des repas et des goûters : laisser les enfants se servir eux-mêmes, mettre la table, débarrasser, ranger et nettoyer.
- Désigner à chaque repas un chef de table.
- Concernant les activités : faire participer les enfants au rangement et nettoyage du matériel.
- Développer le sens de la citoyenneté, le respect de son environnement, participer au tri sélectif.
- Au moment du passage aux toilettes, expliquer aux enfants la démarche à suivre, les laisser autonomes le plus possible.
- Un enfant peut se rendre seul aux toilettes mais garder l'oreille attentive. Lorsqu'il y a un groupe, un animateur doit être présent.
- Mettre en place avec les enfants des règles de vie à l'aide d'un imagier, et l'afficher ensuite dans les lieux correspondants.

2/ Mettre l'enfant en situation d'acteur de ses loisirs :

Plus l'individu est jeune, plus il a de choses à découvrir, plus il a soif d'apprendre et est curieux. Nôtre rôle est, par l'enrichissement de cet environnement, d'offrir un maximum de situations à explorer, un maximum de matériaux, de matières, de phénomènes à expérimenter. L'enfant découvre la vie, les relations entre humains, entre les choses....Tout cela est complexe pour lui.

Nous mettons à sa disposition des espaces pour faire naître des envies, des lieux

pour agir avec l'accompagnement d'un adulte, des lieux pour agir seul, aménagés pour les activités de "faire semblant" (marchande, cuisine, tapis voiture...).

Au delà des expériences que nous pouvons lui offrir, nous devons savoir qu'il lui faut jouer et rejouer sa perception du monde, et confronter son imaginaire à la réalité. Nous devons lui donner la possibilité de vivre à travers ses jeux sa propre représentation de la réalité et ainsi dédramatiser certaines situations (ex : une visite médicale devient un jeu de docteur).

ACTIONS:

- Proposer les activités sans donner le nom de l'animateur qui les encadre.
- Au moment du choix des activités, expliquer avec des mots simples ou un exemple éventuellement.
- Changer ses prévisions, s' adapter à la demande des enfants ;si une activité n'est pas choisie ce n'est pas grave.
- Etre à l'écoute de leurs envies ou de leurs propositions.
- Pour les ateliers en libre accès, un animateur doit être présent et à disposition dans chaque salle.
- Les animateurs proposent telle ou telle activité pour les enfants volontaires.

3/Mettre en place des mini-camps pendant l'accueil de l'été :

Des mini-camps de 3 à 5 jours avec nuitées seront organisés au long de l'été avec pour objectifs: l'autonomie de l'enfant, la découverte du milieu extérieur, la sociabilisation, la découverte de nouvelles activités...

III/ FACILITER LA SOCIALISATION L'AUTONOMIE ET LA CITOYENNETE :

1/ Mettre en place de règles quotidiennes :

ACTIONS :

- Etablir avec les enfants des règles de vie quotidienne au centre: ce que l'on peut faire ou ne pas faire.
- Etablir avec eux un règlement, des listes de "droits et devoirs" et d'actions collectives pour l'entretien du lieu de vie ; mettre en place des groupes.
- Mise en place de réunions d'enfants, de boîtes à : suggestions, colères, joies.

2/mettre en place des actions collectives :

- Favoriser les jeux à deux, les jeux d'équipe, les relais, les jeux collectifs.
- Mettre en place de grands jeux à thème où tout le groupe s'implique dans une histoire commune.
- Mettre en place des jeux extérieurs.
- Apprendre à partager avec les autres à tout moment de la vie du centre, et apprendre l'entraide: pour aider les plus petits, les animateurs...

IV/ RESPECTER LES BESOINS CHRONOBIOLOGIQUES DE L'ENFANT:

Nous connaissons les besoins alimentaires, de repos et de sommeil des enfants, mais devons les réajuster au cours du temps en fonction des enfants.

Ces réajustements seront très certainement nécessaires, les enfants réadaptant progressivement un rythme biologique qui leur est propre et bien différent du rythme scolaire. Il faut donc ne rien figer et laisser les enfants disposer de leur temps.

1/ Prendre en compte le besoin de repos :

ACTIONS:

- Aménager un temps calme: conte, lecture, relaxation... avec les animateurs en petits groupes.
- Lors des sorties prévoir un temps de repos à l'ombre ou au chaud après le repas

2/ Prendre en compte le besoin de se dépenser:

ACTIONS:

- Proposer des activités de développement corporel (jeux de motricité, centre aquatique, initiation roller, danse, théâtre...
- L'animateur doit sentir lorsqu'un groupe a besoin de se défouler (enfants énervés, peu attentifs) et il doit par conséquent leur permettre de canaliser leur énergie en extérieur (jeux libres permettant de se défouler).

3/ Prendre en compte le besoin alimentaire:

ACTIONS:

- Faire goûter un peu de tout à l'enfant, sans forcer en expliquant toujours que bien manger " ça fait grandir".
- Laisser l'enfant se servir seul, l'animateur étant là pour réguler.
- Mettre en place des ateliers cuisine, nouvelles recettes, saveurs...
- Laisser l'enfant couper seul sa viande ou lui montrer comment faire.
- Mettre à disposition des documents sur l'équilibre alimentaire.
- Rendre le moment du repas le plus convivial possible, discuter avec les enfants, les laisser discuter entre eux.
- Faire attention aux enfants allergiques et à ceux qui ne mangent pas de porc (regarder la liste).
- Organiser des kim goûts au centre, varier les goûters.
- Mettre en place un jardin au centre, et planter différents légumes.

4/ favoriser la notion d'hygiène:

ACTIONS:

- Se laver les mains régulièrement avec du savon (après le passage aux toilettes, coin douche, savon, gants jetables, serviettes à usage unique, lingettes et changes à disposition dans l'armoire.
- Se laver le visage en cas de besoin.
- Apprendre aux enfants à se mettre de la crème solaire régulièrement, ainsi que mettre son chapeau et boire régulièrement quand il fait chaud.

- Pour prévenir l'invasion de poux, mettre du répulsif quotidiennement après la sieste sur les lits et casquettes du centre, distribuer aux parents de la documentation et leur expliquer la démarche à suivre, utiliser le peigne électronique.
- Nettoyer quotidiennement les locaux.
- Laver hebdomadairement le linge.
- Mettre en place des actions de sensibilisation au lavage des dents.

V/REPONDRE AU BESOIN D'ACTIVITES :

A travers l'activité, l'agir, l'enfant doit pouvoir se construire, faire des découvertes, des expériences tant sur le plan matériel que relationnel. Pour profiter pleinement d'une activité, il est nécessaire que l'enfant y trouve du plaisir.

Quoi de mieux pour prendre du plaisir que de choisir ce que l'on veut faire. Bien sûr les adultes seront force de propositions, mais il faut, pour que ces propositions soient suivies, que l'animateur ait auparavant écouté, entendu, et observé les enfants.

En effet les enfants dans leurs mots, leurs gestes expriment des demandes. Nous devons également réfléchir d'une part aux présentations de nos propositions d'adultes pour que les enfants les choisissent réellement, d'autre part à des moments plus ou moins formels où des envies peuvent être exprimées : un moment que l'on nommera réunion d'enfants.

Un enfant qui part le soir avec une idée pour le lendemain, un projet, reviendra avec plus de plaisir et d'enthousiasme.

Au delà des envies des enfants, certains passages obligés aident à organiser la journée : les repas, les temps calmes, et l'alternance des activités calmes et plus "fatigantes".

Comme on tient compte des envies des enfants , il sera difficile de lister les activités de la journée mais on pourra lister celles que les animateurs veulent impulser.

ACTIONS :

- Favoriser les activités de découverte, d'expérimentation, d'éveil corporel et artistique.
- Proposer des activités manuelles de toute sorte en lien avec le projet d'activités.
- Faire découvrir et expérimenter la matière (terre, plâtre, papier mâché, colle, jeux d'eau, sable...).
- Proposer la fabrication d'objets, d'assemblages de toute sorte, peinture, mélanges de couleurs et de matières...
- Faire découvrir différentes techniques d'art plastiques.
- proposer du chant, de la danse, du mime, des jeux de rôle, du cinéma...

VI/ EXPLOITER LE MILIEU D'ACCUEIL LOCAL :

Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel.

ACTIONS:

- se rendre à la médiathèque, la salle polyvalente, le plateau sportif, au camping, plan d'eau, rivière, chemin de randonnée... ; prendre le bus de ville, sortir à la mer, au parc animalier, en forêt, au centre équestre, à la ferme, au musée...

VII/ FACILITER L'ORGANISATION, LA COMMUNICATION ET L'IMPLICATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

ACTIONS:

- Etablir un planning d'activités selon des thèmes choisis pour favoriser l'implication de chacun.
- Etablir un planning des tâches: qui fait quoi et quand.
- Toujours regarder le tableau dans le bureau, les infos quotidiennes.
- Mettre en place des binômes : BAFA et stagiaire BAFA afin d'améliorer leur formation.
- Faire des réunions d'équipes fréquemment.
- Faire participer l'équipe aux projets pédagogiques et d'activités.
- Définir le rôle et les responsabilités de chacun : dossier individuel distribué avant les vacances: règles de sécurité, encadrement, règlementation, règlement intérieur, planning, projet pédagogique...
- Mettre à disposition des documents pour l'équipe.
- Etre autonome et responsable (gestion individuelle des fiches sanitaires, des trousse de pharmacie, listing de présence, préparer son matériel à l'avance, vérifier les sacs de piscine, les pique-nique, les lunettes 3d...).
- Etre autonome et responsable (gestion individuelle des fiches sanitaires, des trousse).
- Etre force de propositions.
- Participer aux réunions d'infos, de régulation et de bilan mis en place par la direction.
- Prévenir en cas d'absence ou de retard.

VIII/ FACILITER L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DU CENTRE:

Ce sont les parents les premiers éducateurs de leurs enfants. Nous sommes des co-éducateurs et donc complémentaires. En ceci, nous nous devons d'informer, de présenter, d'offrir nos pratiques à la confrontation des familles.

Nous nous proposons d'aider les familles avec le projet pédagogique à comprendre le centre, le connaître, lui faire confiance. Ainsi sécurisés, les parents pourront préparer, accompagner leurs enfants, partager leurs vacances, leurs plaisirs, et leurs apprentissages.

Nous contribuerons alors peut être à nouer et entretenir des relations positives entre parents, enfants et animateurs.

Chaque matin et soir nous rencontrons les familles, nous nous présentons, tentons de leur accorder quelques instants, mais des rendez vous peuvent être pris avec le responsable ou/et l'équipe si la famille le souhaite.

De plus, des informations écrites sur la vie du centre : menus, plannings, infos diverses sont affichés pour les familles, des photos et diaporama sont à disposition. Le site de la commune relaye ces informations ainsi que le site facebook "centre jeune bubry".

ACTIONS:

- Associer les parents à certaines activités du Pôle.
- Les inviter au spectacle de leurs enfants et partager un goûter.
- Mettre en place un système d'information sur le vie du centre: programmes, infos quotidiennes, photos, diaporama, site de la commune, facebook...
- Laisser le projet pédagogique à disposition des parents avec une possibilité d'envoi par mail.
- Solliciter les parents pour du matériel de récupération.

